

Procédure de demande de dérogation

- Faire parvenir votre demande au responsable de l'urbanisme;
 - Acquitter les frais de 250 \$ au dépôt de la demande;
 - Lorsqu'une demande est complète, elle est transmise au comité consultatif d'urbanisme (CCU);
 - Suite à l'analyse du dossier, le CCU transmet son avis motivé au Conseil municipal;
 - Un avis est publié, dans un journal, au moins 15 jours avant la séance du Conseil à laquelle la demande sera statuée;
- La décision du Conseil se fait par résolution qui accorde ou refuse la dérogation mineure.

Renseignements généraux

Nom du requérant : _____ **Date :** _____

Adresse : _____ **Téléphone :** _____

Identification du site concerné (no de lot(s), rue) : _____

Dossier de référence : _____

Ordre d'arrêter les travaux no: _____ Permis en cours no: _____

Cette demande affecte la disposition réglementaire suivante :

ZONAGE Articles (s) : _

Résidentiel : Commercial :

Agricole : Autre :

LOTISSEMENT Articles (s) : _

Usage destiné des lots :

Nature de la demande : _____

Raison : _____

Signé à _____,

ce _____ jour de _____,

Signature : _____

Coût : 250.00 \$ Payé(e) _____

